

# LICENCE 3 DROIT - SCEAUX

## DEMANDE DE PERMUTATIONS

**DEBUT DES T.D. : Lundi 19 septembre 2022**

Les inscriptions en T.D. sont automatiques en Licence 3 Droit. L'équilibre des groupes en Travaux dirigés doit être respecté.

Dans le cas où un T.D. ne serait pas compatible avec votre emploi du temps personnel (travail, horaires des moyens de transport...), vous avez uniquement la possibilité d'effectuer **UNE PERMUTATION** avec un étudiant inscrit dans le groupe de T.D. convoité et qui accepte de changer avec vous.

### Démarche de permutation

Document à envoyer à l'adresse [laurence.lequet@universite-paris-saclay.fr](mailto:laurence.lequet@universite-paris-saclay.fr) (le mail doit être envoyé en copie à l'étudiant concerné) ou à déposer au secrétariat Bureau B13 avec les informations suivantes :

	ETUDIANT N°1	ETUDIANT N°2
N° Etudiant		
Nom		
Prénom		
UE concernée		
N°T.D.		
Horaire T.D.		
Signatures		

Sceaux , le / / 2022

## ATTENTION !

Date limite pour permuter :

**Jeudi 22 septembre 2022 à 12H**

**L'étudiant s'engage à vérifier la compatibilité des emplois du temps.**